



Stratégie Globale de Sûreté

Propositions du Groupe
Pontarlier Agir Ensemble

28 janvier 2013

1ER VOLET / PLAN D'ACTION 2013-2017

AXE 1 : Des politiques de prévention renforcées

- Dispositif prévention de la délinquance
Faire évoluer le contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance vers une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, et ce, conformément aux dispositions légales.
- Dispositif prévention spécialisée renforcée
 - Faire évoluer le partenariat avec le Conseil général et notamment faire reconnaître le **Point Rencontre Episode** dans l'ensemblier « Prévention spécialisée » et renforcer le travail de rue par la présence d'un éducateur supplémentaire ;
 - Augmenter de 10 000 € l'enveloppe dédiée au chantier éducatif soit un budget de 30 000 € annuel.

AXE 2 : Un service de police municipale préventif et de proximité

- Recruter un policier municipal dès à présent ;
- Approfondir le diagnostic du cabinet Althing en réalisant un audit organisationnel sur le 1er semestre 2013 (périmètre des missions, outils dont PV électronique, horaires d'ouverture, etc.) ;
- Renégocier la convention de coordination avec la police nationale.

AXE 3 : Un dispositif de sécurité des bâtiments publics rénovés et des aménagements urbains adaptés

- La sécurité des bâtiments publics
Au regard du recensement réalisé, opérer un travail d'harmonisation, de simplification et de rationalisation des procédures de sécurisation des bâtiments.
- Les travaux d'aménagement visant à l'amélioration de la sécurité selon un plan pluriannuel :
 - Sécurisation des abords des principaux bâtiments scolaires (ex : ralentisseurs) ;
 - Sanctuarisation des chemins piétonniers (ex : bords du Doubs) ;
 - Travaux d'amélioration du paysage urbain (ex : éliminations des tags et autres dégradations) ;
 - Eclairage (ex : voie piétonne rocade Georges Pompidou).

AXE 4 : Une mise en place d'un système de vidéoprotection objectif et raisonné

- Acquérir une caméra mobile
- Déployer 13 caméras sur quatre ans selon un ordre de priorité décliné notamment sur la base des diagnostics de tranquillité publique et social réalisés en 2012 :
 - Caméra 1 : Rue de la Halle
 - Caméra 2 : Mairie République
 - Caméra 4 : Parking de la Sous-Préfecture
 - Caméra 5 : Piscine
 - Caméra 5 bis : Parking Laferrière
 - Caméra 6 : Rue des Tourbières
 - Caméra 8 : Espace Pourny
 - Caméra 9 bis : Grand cours
 - Caméra 10 : Place St Pierre
 - Caméra 11 : Place St Bénigne
 - Caméra 12 : Rue des Déportés
 - Caméra 12 bis : Rue de Besançon
 - Caméra 13 : Bois des pendus

AXE 5 : Une politique de répression adaptée privilégiant la réparation physique des dégradations constatées aux condamnations pécuniaires

- Opérer un rapprochement avec les autorités judiciaires afin de matérialiser cette initiative.

2ND VOLET / EVALUATION ET SUIVI DE LA STRATEGIE GLOBALE DE SURETE

AXE 1 : Elaboration de documents de suivi et d'évaluation

- Détermination des indicateurs de suivi et de pilotage
- Création d'une couche SIG à partir des données transmises à l'observatoire de la sécurité ;
- Etablissement d'un plan d'action et de suivi par secteur ;
- Fiche de Synthèse sectorielle cartographique sur la base de celles figurant dans la stratégie globale de sûreté.

AXE 2 : Création d'une commission municipale de la sûreté

- Objet : Assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie globale de sûreté de Pontarlier
- Périmètre : Structure composée des conseillers municipaux et de personnalités compétentes et expertes en la matière
- Périodicité : *A minima* 1 fois par semestre